

SCP ANCELLIN-GRAVES & DELMON

21 avenue de la République

B.P.113

77105 MEAUX CEDEX

☎ 01 64 34 00 79



01 64 34 27 47

CDC.40031.00001.0000113047B/31



c12839

SECOND ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE ONZE ET LE SEPT DECEMBRE

A LA REQUETE DE

CAISSE DE CREDIT MUTUEL SERRIS VAL D'EUROPE Société Coopérative à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, dont le siège est situé 14 avenue de Saria à 77400 SERRIS, immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés de MEAUX sous le numéro D 479.464.323, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat postulant Maître Thierry MONEYRON de la SCP RABIER & ASSOCIES, Avocats au barreau de MEAUX, exerçant 120 rue Saint Denis à LAGNY SUR MARNE (77400).

Et pour avocat plaidant Maître Guillaume MEAR, Avocat au Barreau de MELUN exerçant 21 avenue Thiers à MELUN CEDEX (77008).

Je, soussigné, Olivier DELMON de la SCP ANCELLIN-GRAVES et DELMON, Huissiers de Justice associés, dont l'Etude est située 21 avenue de la République à MEAUX.

Agissant à la suite d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié le 03 Novembre 2011 aux Consorts SALCEDE demeurant ensemble 26 Grande rue à PENCHARD.

Me suis rendu ce jour au domicile des Consorts SALCEDE afin de procéder au procès-verbal de description de l'immeuble, objet de la présente procédure de saisie immobilière.

Arrivé sur place, en compagnie d'un technicien de la SELARL DURIS MAUGER Géomètre à MEAUX, j'ai rencontré Monsieur Xavier SALCEDE auquel j'ai décliné mon identité et exposé le but de ma visite.

Monsieur SALCEDE m'a alors invité à entrer dans les lieux.

Il m'a indiqué résider dans les lieux avec son épouse et ses deux enfants, avec son père lequel, paralysé, est alité en permanence, sa mère en invalidité depuis 1982, son frère trisomique et sa sœur.

Il m'a précisé n'avoir aucun retard dans le paiement des taxes foncières et d'habitation, m'a confirmé que les polices d'assurances de l'immeuble étaient réglées.

J'ai ensuite procédé à la description de l'immeuble.

I/ ASPECT EXTERIEUR

Il s'agit d'un immeuble datant des années 1970, s'élevant sur sous-sol, rez-de-chaussée et un étage.

Les façades sont revêtues d'un enduit projeté type crépi, la couverture est en tuile mécanique.

L'immeuble dispose d'un jardin d'agrément avec dépendances à usage de garage, d'une part, à noter qu'une extension de l'immeuble a été réalisée dernièrement avec entrée indépendante.

Les clôtures sur rue sont constituées d'un muret en ciment avec haie de thuyas taillée, l'ensemble en bon état.

Le jardin est en bon état d'entretien.

Il existe un préau desservant un garage fermé.

II/ ASPECT INTERIEUR

- **Sous sol :**

une grande pièce

- aménagée avec sol en carrelage.
- Plafond en hourdi peint.
- Une porte fenêtre ouvre sur le jardin.

Une buanderie chaufferie

- Cette pièce dispose d'un évier inox.
- Chaudière au gaz est récente.

Une cave

- aménagée avec WC et lavabo.

A l'arrière de la chaufferie, une petite pièce à usage de bureau

- sol carrelage, en état d'usage.
- Une porte ouvre sur un couloir donnant accès à l'extension.

- **Rez-de-chaussée**

Un couloir dessert sur la droite **une cuisine** aménagée :

- en bon état.
- Evier deux bacs, meubles haut et bas, plaque de cuisson, four et hotte aspirante.
- Deux fenêtres ouvrent sur le jardin.
- Une porte donne accès au sous-sol.

Dans le couloir, à gauche, on accède à **un grand salon-séjour** :

- en bon état d'entretien.
- sol : carrelage.
- Une cheminée en brique.
- Deux fenêtres ouvrent sur le jardin.

une première chambre :

- en bon état d'entretien.
- porte fenêtre ouvrant sur la terrasse.

Une chambre à la suite :

- Une fenêtre ouvrant sur la terrasse

Une chambre :

- une fenêtre ouvrant elle aussi sur la terrasse.

W.C.

Troisième chambre :

- une fenêtre.

Salle de bains :

- baignoire et lavabo.

Dans l'ensemble des pièces, la décoration est récente, carrelage au sol, murs en papier peint.

Dans les chambres, les sols sont revêtus d'un revêtement plastique type lino.

• A l'étage :

Un grand palier

Aménagé en pièce à vivre, décoration récente.

Trois chambres

- une en façade sur jardin
- une en façade sur rue
- une grande chambre avec salle de bains, WC et douche.

Une extension a été réalisée sur rez-de-chaussée et un étage :

Rez-de-chaussée

- une cuisine
- une salle de bains avec douche.
- Un WC séparé
- Un salon avec porte fenêtre sur jardin.

A l'étage :

- une grande chambre.

Pour une meilleure compréhension de tout ce qui précède, j'annexe au présent procès-verbal un ensemble de clichés photographiques réalisés par mes soins sur le site.

Mes opérations de constat terminées, je me suis retiré des lieux afin de dresser le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Olivier DELMON





































